

Image not found or type unknown



Aides régleme nt sur frais de succession.

Par **thonychou**, le **18/02/2012 à 18:24**

Bonjour, rnJe viens vers vous car j'aimerais avoir un renseignement.rnMon beau-père est décédé il y a maintenant un an et demi.rnIl était marié et avait 3 enfants dont un toujours mineur.rnNous venons de recevoir la note du notaire et dedans il est inclus la prestation du juge des enfants.rnJe voulais savoir s'il y existait une aide (de l'état ou autre) afin de régler cette facture qui se monte au total à 5000€ environ qui est à régler au début du mois prochain.rnMerci de votre compréhension.